



FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit	Tide Mesotrione 480 SC Herbicide
Autres moyens d'identification	No D'HOMOLOGATION 34428 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES
Usage recommandé	Herbicide pour les cultures
Restrictions d'utilisation	Voir étiquette du produit
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur	
Fabricant	
Nom de la société	Tide International Canada, Inc.
Adresse	105 Silvercreek Parkway N Suite 100 Canada
Téléphone	+1-204-384-9275
Courriel	info@tide-canada.com
Numéro de téléphone d'urgence	CHEMTREC +1-703-741-5500
Fournisseur	Voir ci-dessus

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.	
Dangers pour la santé	Toxicité pour la reproduction (le fœtus)	Catégorie 2
	Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Catégorie 2 (Œil ,système nerveux)
Dangers environnementaux	Non classé.	
Éléments d'étiquetage		
Mention d'avertissement	Attention	
Mention de danger	Susceptible de nuire au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes (les yeux , système nerveux) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	
Conseil de prudence		
Prévention	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Porter des gants, vêtements de protection, équipement de protection des yeux et du visage.	
Intervention	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.	
Stockage	Garder sous clef.	
Élimination	Éliminer le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.	
Autres dangers	Aucun(e) connu(e).	
Renseignements supplémentaires	Exempt - Produit Enregistré - (LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES: NO D'HOMOLOGATION 34428).	

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Mésotrione		104206-82-8	480 g/L

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation	S'il est inhalé, déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, composez le 911 ou une ambulance, puis donner la respiration artificielle, préférence bouche-à-bouche si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour plus amples conseils de traitement.
Peau	En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Yeux	En cas de contact avec les yeux, juger l'oeil ouvert et le rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Enlever les verres de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre ou un docteur de commande de poison pour le conseil de traitement.
Ingestion	En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Les symptômes peuvent être différés. Symptômes de patient de festin.
Informations générales	En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible).

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).
Méthodes d'extinction inappropriées	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les récipients doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
Risques d'incendie généraux	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, linge). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.
Précautions pour la protection de l'environnement	Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
	Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Lire l'étiquette au complet avant d'utiliser ce produit. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas avaler. Les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent pas manipuler ce produit. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver soigneusement après manipulation. NE PAS s'appliquer au-delà de la limite du champ. NE PAS entrer ou permettre aux travailleurs d'entrer dans les zones traitées pendant l'intervalle d'entrée restreinte (REI) de 12 heures. Ne s'appliquer que lorsque le potentiel de dérive vers des zones d'habitation humaine ou des zones d'activité humaine comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur. Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, lire et observer le mode d'emploi figurant sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en cuve.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Tenir hors de portée des enfants. Stocker dans des récipients bien fermés. Maintenir les récipients fermés de manière étanche dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Ne pas entreposer ni utiliser près d'une source de chaleur ou de la flamme nue. L'herbicide peut être stocké dans des conditions de congélation. S'il est congelé, laisser décongeler et agiter soigneusement avant utilisation. Garder sous clef.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. S'assurer une ventilation adéquate.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Porter des lunettes de protection bien ajustées ou un masque facial.

Protection de la peau

Protection des mains

Porter des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques. On recommande des gants en nitrile, en caoutchouc butylique ou en néoprène.

Autre

Tous les utilisateurs doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH. Le respirateur devrait être choisi près et employé sous la direction des exigences après de professionnel d'une salubrité qualifiée et de sûreté trouvées dans la norme du respirateur de l'OSHA (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 et la norme de la norme ANSI pour la protection respiratoire (Z88.2).

Dangers thermiques

Sans objet.

Considérations d'hygiène générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect

État physique

Liquide.

Forme

Liquide.

Couleur

Beige

Odeur

Caractéristique

Seuil de l'odeur

Pas disponible.

pH

3.5 (20 °C / 68 °F)

Point de fusion et point de congélation

Pas disponible.

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible.
Point d'éclair	Not observed until mean temperature of 76.8 °C / 170 °F and 712.2 mmHg of atmospheric pressure.
Vitesse d'évaporation	Pas disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Non inflammable.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Tension de vapeur	Pas disponible.
Densité de vapeur	Pas disponible.
Densité relative	Pas disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Pas disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible.
Température d'auto-inflammation	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	Pas disponible.
Autres informations	
Masse volumique apparente	1.17 g/mL (20 °C / 68 °F)
Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matériaux incompatibles	Agents comburants forts.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Dans des conditions normales d'utilisation prévue, ce produit ne devrait pas présenter un danger par inhalation.
Peau	Aucune irritation n'est attendue par contact avec le produit terminé.
Yeux	Aucune irritation n'est attendue par contact avec le produit terminé. Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Ingestion	Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Une exposition prolongée peut entraîner des effets chroniques.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Voir ci-dessous.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.
Minutes d'exposition	Pas disponible.
Indice d'érythème	Pas disponible.
Valeur d'un œdème	Pas disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Valeur de l'opacité de la cornée	Pas disponible.
Valeur de la lésion de l'iris	Pas disponible.
Valeur des rougeurs de la conjonctive	Pas disponible.
Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.
Jours de récupération	Pas disponible.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Sensibilisation respiratoire	Pas un sensibilisant respiratoire.
Sensibilisation cutanée	On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.
Cancérogénicité	Voir ci-dessous.
Toxicité pour la reproduction	Susceptible de nuire au fœtus.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Risque présumé d'effets graves pour les organes (Œil ,système nerveux) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	Pas un danger par aspiration.
Effets chroniques	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Autres informations	Pas disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Voir ci-dessous
Persistance et dégradation	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.
Potentiel de bioaccumulation	
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.
Mobilité générale	Pas disponible.
Autres effets nocifs	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	ÉLIMINATION DES CONTENANTS EN PLASTIQUE : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant. 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2.Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale EMBALLAGES RÉUTILISABLES: En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Si le contenant ne sera pas réutilisé, consulter la section ÉLIMINATION DES CONTENANTS EN PLASTIQUE.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminés

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)**Requêtes fondamentales pour le transport:**

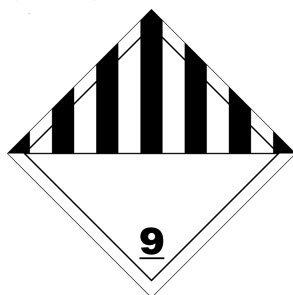
Numéro UN	UN3082
Appellation réglementaire adéquate	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Nom technique	Mesotrion (iso); 2-[4-(methylsulfonyl)-2-nitrobenzoyl]-1,3-cyclohexandion
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui
Dispositions particulières	16, 99

IATA/ICAO (Air)**Requêtes fondamentales pour le transport:**

Numéro UN	UN3082
Appellation réglementaire adéquate	Matière dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a.
Nom technique	Mesotrion (iso); 2-[4-(methylsulfonyl)-2-nitrobenzoyl]-1,3-cyclohexandion
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui
Code ERG	9L

IMDG (Transport maritime)**Requêtes fondamentales pour le transport:**

Numéro UN	UN3082
Appellation réglementaire adéquate	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Nom technique	Mesotrion (iso); 2-[4-(methylsulfonyl)-2-nitrobenzoyl]-1,3-cyclohexandion
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui
EmS	F-A, S-F

IATA; IMDG; TMD

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Nocif s'il est inhalé. Évitez d'inhaler ou de respirer des brouillards et des pulvérisations. Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. De plus, portez des lunettes de protection (lunettes de protection ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et la réparation. Les gants ne sont pas requis lors de l'application dans une cabine fermée. Lavez l'extérieur des gants avant de l'enlever. Lavez immédiatement les éclaboussures de la peau et des yeux avec beaucoup d'eau. Évitez de travailler dans la brume de pulvérisation. Évitez toute dérive ou contact avec d'autres végétaux. Après avoir pulvérisé, lavez-vous les mains et prenez une douche à fond avec de l'eau et du savon. Lorsque vous utilisez le produit, ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas. Lavez-vous soigneusement les mains et exposez la peau à l'eau et au savon avant de manger, de boire, de fumer, d'appliquer des cosmétiques ou d'utiliser les toilettes. Gardez les produits à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux. Entreposer le produit dans un contenant d'origine, bien fermé et dans un endroit sûr.

No D'HOMOLOGATION 34428 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Situation SIMDUT

Dangereux

Règlements internationaux

Classification SIMDUT

Catégorie D - Division 2B

Étiquetage SIMDUT



Inventaires

Pays ou région

Canada

Nom de l'inventaire

Liste intérieure des substances (LIS)

En stock (Oui/Non)*

Exempté

Canada

Liste extérieure des substances (LES)

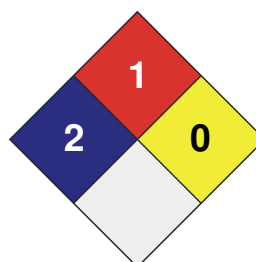
Exempté

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 2
Inflammabilité	1
Danger physique	0
Protection individuelle	



Date de publication

04-Novembre-2022

Date de la révision

04-Novembre-2022

Version n°

01

Autres informations

Pour obtenir une FDS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité ont été écrits par Dell Tech Laboratories Ltd. (www.delltech.com) selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir l'information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Préparée par

Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone: (519) 858-5021